



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2021-CFR-023

Séance du 04 juin 2021

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Avis sur la demande de subvention dans le cadre du dispositif « STIMULE – volet partenarial » du Conseil Régional Hauts de France « RAFINSECT – Nouvelles approches innovantes pour la valorisation des larves d'insectes dans un concept de bioraffinerie » - Laboratoire BioEcoAgro

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents : 23

Nombre de membres représentés : 1

Nombre de vote pour : 24

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable sur la demande de subvention dans le cadre du dispositif « STIMULE – volet partenarial » du Conseil Régional Hauts de France « RAFINSECT – Nouvelles approches innovantes pour la valorisation des larves d'insectes dans un concept de bioraffinerie » - Laboratoire BioEcoAgro.

Arras, le 10/06/2021

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr